

Communiqué de presse

Châteaubriant, le 4 juin 2015

CCI Nantes St-Nazaire : le Conseil Territorial du Pays de châteaubriant moteur de la vie économique locale

Le Conseil Territorial du Pays de Châteaubriant, mis en place par la CCI et porté par des chefs d'entreprise, s'implique pour le développement économique du territoire, et met en place des projets, principalement autour de 3 axes : la valorisation du commerce, le développement des entreprises industrielles et de services, et le rapprochement entre le monde de l'enseignement et celui des entreprises. Bilan des actions initiées depuis le début de l'année 2015 par les différents groupes de travail.

Aux côtés des commerces du Pays de Châteaubriant

Le groupe de travail Commerce, qui réunit les représentants des associations de commerçants du territoire (Châteaubriant, Derval, Nozay et Rougé/Villepôt), s'attache à être au plus près des préoccupations des commerçants.

Et pour ce faire, les membres du groupe ont établi des relations de confiance : les associations de commerçants se fédèrent, échangent des informations et élaborent des projets communs.

D'ailleurs, dans le cadre de la mise aux normes des Etablissements Recevant du Public le groupe étudie la possibilité d'une offre de diagnostic accessibilité groupée à un tarif négocié.

Dernièrement, le Conseil Territorial s'est beaucoup impliqué autour du dispositif CCI « Mon commerce a des idées », qui vise à valoriser l'originalité et les initiatives dont font preuve les commerçants. Le 26 février dernier, le commerce Vival basé à Rougé a été désigné vainqueur du dispositif sur le Pays de Châteaubriant.

Les actions en faveur des entreprises industrielles et de services

Les entreprises situées dans les zones d'activités ont fait état de la difficulté d'orientation dans certaines zones par leurs visiteurs (français ou étrangers). Les membres du groupe Industrie ont donc inventorié précisément la signalétique existante et ont fait une restitution et des recommandations auprès des trois Communautés de Communes du territoire.

La Communauté de Communes de Châteaubriant s'est saisie du dossier et a retravaillé sur la signalétique de la zone Ouest de Châteaubriant. Un cabinet a été mandaté afin de repenser totalement les flux et la signalétique correspondante. La nouvelle signalétique de la zone baptisée « Horizon » devrait voir le jour dans le courant du 2^{ème} semestre 2015.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le groupe Industrie prépare actuellement l'édition 2015 des « Rendez-vous de l'Entreprise » : une rencontre à destination des entreprises locales pour leur permettre de s'informer sur une thématique précise et de partager leurs expériences. Cette année la thématique retenue est « **Démarches collectives, mutualisation de moyens et de services : quelles possibilités pour rendre nos entreprises plus performantes ?** ». L'évènement, qui s'organise en lien avec le Conseil Territorial du Pays d'Ancenis, aura lieu sur le Pays d'Ancenis en fin d'année. Comme les années précédentes, des entreprises viendront témoigner de leurs expériences.

Préparer l'emploi de demain par un rapprochement entre le monde de l'enseignement et celui des entreprises

Les entreprises locales souhaitent mettre en adéquation leurs besoins et les formations dispensées sur le territoire. En effet, bien souvent les jeunes méconnaissent les formations existantes localement, les entreprises ont des besoins spécifiques et le monde de l'enseignement recherche souvent des informations sur le sujet.

Partant de ce constat, le groupe de travail Ecoles/Entreprise a décidé de créer un catalogue recensant les formations locales. Le document, en cours de production, sera adressé notamment aux professionnels de l'orientation, avant la fin de l'année scolaire.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr

Dans le même esprit, une enquête est en cours de réalisation sur les usages des entreprises en matière d'alternance : il s'agit de mieux cerner les besoins des entreprises et ceux des organismes de formations en alternance pour une meilleure adéquation.

Six Conseils Territoriaux en Loire-Atlantique

Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprise implantés sur le territoire.

En 2010, la CCI a mis en place six Conseils Territoriaux sur l'ensemble du département. **Le Conseil Territorial du Pays de Châteaubriant** est composé de membres élus et associés de la CCI et de chefs d'entreprises locaux, représentatifs des activités des territoires (issus des associations d'industriels, de commerçants, de syndicats professionnels, des plates-formes d'initiative locale). Ils prennent une part active à la préparation des décisions qui engagent l'avenir du territoire : des projets de développement, propositions et avis sur tous dispositifs relatifs à l'aménagement du territoire ou encore représentation dans les différentes instances de concertation avec les collectivités locales.

Chaque Conseil Territorial est composé d'un délégué et d'un co-délégué et structuré autour de groupe de travail thématique.

Pays de Châteaubriant



Délégué du Président • **Richard TACHET**
ESPACE EMERAUDE - Châteaubriant



Co-délégué • **Bruno GORREE**
BOURDAUD SA - Nozay

CCI Nantes St-Nazaire
Agence de Châteaubriant
02 40 44 61 44

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr